Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092612-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 septembre 2026

2026/09/29-12

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) – désignation des représentants	Nombre de présents	**25**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 29 septembre 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents
BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LALLEMENT Dominique - MARREC Gauthier – GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DREAU Liliane – DAGORN Nicolas - LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BORDENAVE Bruno – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique - ROBIN Yves – MIALON Dominique - GRANDIL Gwenaëlle – LE CLERC'H David – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom
LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
GIRARD Gwénaëlle à GUEZENEC Elise
FRENE Barbara à LESCA Véronique
KRAUS Jean-Paul à LE DUC Didier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance
LE DUC Didier

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260929-DEL29092612-DE

Madame BRAESCU ANDRIEU, Adjointe au Maire, indique que par délibération en date du 7 mai 2026, Concarneau Cornouaille Agglomération, a créé la Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), qui a pour rôle de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'EPCI, lorsque ce dernier a une fiscalité professionnelle unique, ce qui est le cas de CCA.

Il a été décidé pour la composer, la répartition suivante par commune, pour les membres avec droit de vote :

Concarneau	6
Rosporden	3
Trégunc	3
Elliant	2
Saint-Yvi	2
Melgven	2
Névez	2
Pont-Aven	2
Tourc'h	2
TOTAL	24

Les membres de cette instance doivent être conseillers municipaux mais pas nécessairement conseillers communautaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

Olivier BELLEC,
Morgane BRAESCU ANDRIEU
Alain GUISNEL

Pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 30 septembre 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC Finistère